

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI 23 JANVIER 1864.

No. 4.

L'INSTITUTEUR.

Un pays ne peut réellement être heureux à moins que tous les citoyens qui le composent ne remplissent exactement leurs devoirs respectifs avec honneur et capacité.

Dès l'enfance, la jeunesse doit donc être instruite de ce qu'elle aura à remplir quand l'âge l'appellera à jouer un rôle dans le monde, quand les besoins de l'état requerront toute son intelligence comme toute sa force et toute sa volonté.

En suivant rigoureusement la conséquence qui découle de cette obligation, on doit de suite sentir que l'homme chargé de l'instruction de la jeunesse, se trouve nécessairement avoir entre les mains des fonctions de la plus haute importance ; et peut, dans l'exécution de ses devoirs, peser considérablement sur les destinées d'un pays.

De plus, on ne doit raisonnablement espérer que l'homme remplira sa mission avec succès s'il est placé à la hauteur de son rôle, que s'il est entouré de la considération qu'exigent ses fonctions, que s'il peut enfin vivre d'une manière qui le rende tout-à-fait capable de se livrer entièrement à ses devoirs.

Jetons donc aujourd'hui un rapide coup-d'œil sur l'Instituteur canadien, sur les troubles qu'il essuie, les obstacles qu'il rencontre, le pénible travail qu'il exécute : travail qui use promptement ses forces et le laisse brisé au bout de quelques années, à l'âge où les autres hommes sont dans toute leur vigueur et la force de leur pensée et de leur intelligence ; examinons son passé, sa condition présente, la position qu'il occupe dans la société et ses relations avec les autres hommes.

Quelle est la vie de l'Instituteur ? sinon une vie dure, brisante, toute d'abnégation, toute de labeur, que cet homme s'impose au début de sa jeunesse, tandis qu'il pourrait comme tant d'autres, se livrer à ces professions où l'existence est facile, riche et heureuse ; sinon une vie de sacrifices continuels : sacrifice de la santé, qui se brise bientôt dans une maison d'école, mal meublée, mal aérée, encombrée d'enfants ; sacrifice de ces plaisirs du monde, que tant d'autres désirent, recherchent et qui embellissent si bien la vie et lui donnent tant de charme ; sacrifice d'argent, qui font qu'il s'expose aux douleurs profondes, aux souffrances intimes et

cachées de la pauvreté et de la misère ; sacrifice intérieurs, qui fétrissent les sentiments les plus purs et les plus délicats, et qui n'ont, pour toute récompense, que la conscience d'un devoir plein d'une portée immense sur le monde, accompli fidèlement au prix de la vie.

Car, en retour de ces sacrifices nombreux et continuels, ces hommes n'ont rien à attendre de la société ; ils ne peuvent pas plus espérer cette considération si élevée de tout homme de cœur, qu'ils peuvent compter sur les sympathies et l'appui généreux d'une population : ce bain salubre qui rafraîchit l'énergie, stimule le courage et fait tout oublier.

Qu'est enfin l'Instituteur ? C'est un homme qui abandonne le lieu de sa naissance, laisse ses parents, ses amis et va, pour un misérable salaire qui ne lui promet que douleurs et indigence, habiter au milieu de personnes étrangères et souvent hostiles, se livrer à un travail rebutant, vivre séparé du monde, passer une existence laborieuse au milieu de l'enfance. Toujours confiné dans un coin d'une paroisse, cet homme, ce malheureux, ce paria, pour ainsi dire, de la société, ne peut élever la voix sur aucune question bonne ou mauvaise, juste ou injuste, féconde en actions éclatantes ou en résultats déplorables ; toute son occupation doit être de préparer une nouvelle société ; il ne peut se mêler aux luttes qui se livrent en ce monde pour le bonheur des peuples ; il doit abdiquer tout devoir de citoyen, s'exclure du lieu où s'agitent les questions politiques et industrielles vers lesquelles il se sent souvent entraîné ; il doit enfin être étranger à tous les résultats, quand ces résultats devraient briser son âme, détruire son existence.

L'Instituteur, c'est un être retranché pour ainsi dire de la société, jeté dans une partie quelconque du pays, étranger, sans relations intimes, exposé à tous les déboires, seul avec son devoir, seul avec son idée de travailler au bonheur des générations, à agrandir la sphère intellectuelle de la jeunesse, en lui développant les faits consignés dans l'histoire des peuples, en jetant dans son âme des principes de moralité et d'honneur, en lui enseignant à aimer et à pratiquer la vertu ; car l'homme qui est insensible aux attraits si touchants de la vertu, l'homme qui n'éprouve de plaisir qu'à ridiculiser tout ce qui s'y rattache, est un être indigne de

vivre au milieu d'hommes civilisés, puisque la civilisation n'étend les lumières bienfaisantes de son flambeau qu'au moyen de la vertu et de la morale.

Et, cependant, l'instituteur devrait commander le respect, l'attention, le soutien de toute une population puisqu'il a une mission de la plus haute importance à remplir, puisqu'il est chargé du sacerdoce sacré de préparer pour la patrie terrestre les intelligences que le prêtre prépare pour cette autre patrie : l'éternité.

L'histoire de l'Instituteur canadien ne remonte pas bien haut ; et il n'y a réellement rien à raconter de son passé, puisqu'il y a trente ans—à part quelques nobles et honorables exceptions—cet homme n'existait véritablement pas : à moins qu'on ne veuille donner ce nom à ces hommes de toutes professions et de toutes moralités que l'ignorance ou de mauvaises habitudes rejetaient du sein de leur classe et qui se livraient alors à la facile besogne d'enseigner : à moins qu'on ne veuille décorer de ce titre d'Instituteurs ceux qui, pour toute occupation, couraient de maison en maison pour gagner une misérable pitance ; hommes sans influence, qui ne se connaissaient pas, qui ne cherchaient pas à former un corps, à améliorer leur sort ; hommes sans énergie, êtres nuls.

Ce qu'il y avait de véritable éducation reposait entre les mains du prêtre ou d'un bon religieux qui, à temps perdu, enseignait la lecture et les rudiments de la grammaire à quelques élèves choisis dans une paroisse. Là se bornaient leurs efforts et les progrès de cette cause ; le temps et les moyens leur manquaient pour faire plus ; et l'éducation, par conséquent, demeurait stationnaire, faite d'Instituteurs dévoués et véritables.

(A continuer.)

1863.

Le passé est au présent ce que le présent est à l'avenir. Il faut donc lire dans le passé pour prévoir ce que la Providence réserve aux générations.

(J. T. DE ST. GERMAIN.)

(Suite et fin.)

IX.

FRANCE.

Dans les derniers mois de l'année 1862 et au commencement de 1863, plus de 60,000 ouvriers de la Normandie se sont vus sans salaire et sans pain, à cause du manque de coton,—résultat déplorable, entre mille autres, de la guerre que se font, avec un si douloureux acharnement, les Etats du Nord et ceux du Sud. Mais, grâce aux efforts du gouverne-

ment français pour procurer de l'ouvrage à ces pauvres ouvriers ; grâce aussi aux souscriptions particulières faites en France, en Canada et dans quelques autres pays,—nos bons frères de la Normandie et de la Bretagne ont été promptement et efficacement secourus.

La France a eu à pleurer, dans le cours de l'année 1863, la mort de quelques-uns de ses plus illustres enfants, entr'autres d'Horace Vernet, de Billaut et du général Bedeau ; mais elle est si riche en grands hommes, qu'elle n'oubliera encore que trop vite, malheureusement, ceux qu'elle vient de perdre.

Les élections générales qui ont eu lieu cette année en France, ont démontré que l'Angleterre n'a pas le droit de réclamer le monopole exclusif de la corruption en matière d'élection. Disons pourtant que les discussions qui se sont élevées, à l'ouverture des Chambres, à propos de la vérification des pouvoirs, sont une preuve qu'en France on a encore, en général, un profond dégoût pour les hideux marchands de conscience. Il serait fort à désirer qu'il en fût ainsi en Canada : soit dit sans attaquer plus spécialement tel ou tel parti politique.

A l'extérieur, la France a joué un rôle qui, généralement parlant, ne manque pas de grandeur.

A Rome, elle continue de protéger N. S. P. le Pape contre l'ardeur belliqueuse des démocrates italiens.

Au Mexique, où de graves intérêts l'appelaient, elle a réussi à s'emparer de Puebla ; puis elle est entrée triomphante à Mexico.

En Chine, ses nationaux sont protégés et respectés. Une église catholique a même été élevée à Pékin, capitale de l'empire chinois.

En Cochinchine, elle a maintenant des établissements permanents.

En Algérie, elle opère sans cesse d'importantes améliorations, qui ne manqueront pas de faire de cette colonie, en peu d'années, une des plus riches contrées de l'Afrique.

En Pologne.....que les amis de ce noble pays mettent leur espoir en l'année 1864.

En attendant, relisez, lecteurs, ce que Napoléon III a dit, à l'ouverture des Chambres françaises, touchant le règlement final de la question polonaise.

“Sommes-nous réduits à la seule alternative de la guerre ou du silence ?—Non.

“Sans courir aux armes comme sans nous taire, un moyen nous reste : c'est de soumettre la cause polonaise à un tribunal européen.

“La Russie l'a déjà déclaré : des conférences où toutes les autres questions qui agitent l'Europe seraient débattues, ne blessaient en rien sa dignité.

“Prenons acte de cette déclaration. Qu'elle nous serve à éteindre une fois pour toutes les ferments de discorde prêts à éclater de tous côtés, et que du malaise même de l'Europe,

travaillée par tant d'éléments de dissolution, laisse une ère nouvelle d'ordre et d'apaisement.

“ Le moment n'est-il pas venu de reconstruire sur de nouvelles bases l'édifice miné par le temps et détruit pièce à pièce par les révolutions ?

“ N'est-il pas urgent de reconnaître par de nouvelles conventions ce qui s'est irrévocablement accompli, et d'accomplir d'un commun accord ce que réclame la paix du monde ?

“ Les traités de 1815 ont cessé d'exister. La force des choses les a renversés, ou tend à les renverser presque partout. Ils ont été brisés en Grèce, en Belgique, en France, en Italie comme sur le Danube. L'Allemagne s'agite pour les changer, l'Angleterre les a généreusement modifiés par la cession des îles Ioniennes, et la Russie les foule aux pieds à Varsovie.

“ Au milieu de ce déchirement successif du pacte fondamental européen, les passions ardentes se surexcitent, et au Midi comme au Nord, de puissants intérêts demandent une solution.

“ Quoi donc de plus légitime et de plus sensé que de convier les puissances de l'Europe à un congrès où les amours-propres et les résistances disparaîtraient devant un arbitrage suprême ? Quoi de plus conforme aux idées de l'époque, aux vœux du plus grand nombre, que de s'adresser à la conscience, à la raison des hommes d'Etat de tous les pays et de leur dire :

“ Les préjugés, les rancunes qui nous divisent n'ont-ils pas déjà trop duré ?

“ La rivalité jalouse des grandes puissances empêchera-t-elle sans cesse les progrès de la civilisation ?

“ Entretiendrons-nous toujours de mutuelles défiances par des armements exagérés ? Les ressources les plus précieuses doivent-elles indéfiniment s'épuiser dans une vaine ostentation de nos forces ? Conserverons-nous éternellement un état qui n'est ni la paix avec sa sécurité ni la guerre avec ses chances heureuses ?

“ Ne donnons pas plus longtemps une importance factice à l'esprit subversif des partis extrêmes, en nous opposant par d'étroits calculs aux légitimes aspirations des peuples.

“ Ayons le courage de substituer à un état maladif et précaire une situation stable et régulière, dût-elle coûter des sacrifices.

“ Réunissons-nous sans système préconçu, sans ambition exclusive, animés par la seule pensée d'établir un ordre de choses fondé désormais sur l'intérêt bien compris des souverains et des peuples.

“ Cet appel, j'aime à le croire, sera entendu de tous. Un refus ferait supposer de secrets projets qui redoutent le grand jour ; mais quand même la proposition ne serait pas unanimement agréée, elle aurait l'immense avantage d'avoir signalé à l'Europe où est le salut.

“ Deux voies sont ouvertes : l'une conduit au progrès par la conciliation et la paix ; l'autre, tôt ou tard, mène fatalement à la guerre par l'obstination à maintenir un passé qui s'écroule.

“ Vous connaissez maintenant, messieurs, le langage que je me propose de tenir à l'Europe. Approuvé par vous, sanctionné par l'assentiment public, il ne peut manquer d'être écouté, puisque je parle au nom de la France.”

Quelques jours après, l'Empereur adressait à tous les souverains de l'Europe la lettre qui suit :

“ En présence des événements qui, chaque jour, surgissent et se ressensent, je crois indispensable de dire toute ma pensée aux souverains auxquels est confiée la destinée des peuples.

“ Toutes les fois que de profondes secousses ont ébranlé les bases et déplacé les limites des Etats, il est survenu des transactions solennelles pour coordonner les éléments nouveaux et consacrer, en les revisant, les transformations accomplies. Tel a été l'objet du traité de Westphalie au 17^e siècle, et des négociations de Vienne en 1815. C'est sur ce dernier fondement que repose aujourd'hui l'édifice politique de l'Europe ; et, cependant, vous ne l'ignorez pas, il s'écroule de toutes parts.

“ Si l'on considère attentivement la situation des divers pays, il est impossible de ne pas reconnaître que, presque sur tous les points, les traités de Vienne sont détruits, modifiés, méconnus ou menacés. De là des devoirs sans règle, des droits sans titre et des prétentions sans frein. Péril d'autant plus redoutable que les perfectionnements amenés par la civilisation qui a lié les peuples entre eux par la solidarité des intérêts matériels, rendraient la guerre plus destructive encore.

“ C'est là un sujet de graves méditations. N'attendons pas pour prendre un parti que des événements soudains, irrésistibles, troublent notre jugement et nous entraînent, malgré nous, dans des directions contraires.

“ Je viens donc vous proposer de régler le présent et d'assurer l'avenir dans un congrès.

“ Appelé au trône par la Providence et par la bonne volonté du peuple français, mais élevé à l'école de l'adversité, il m'est peut-être moins permis qu'à un autre d'ignorer et les droits des souverains et les légitimes aspirations des peuples.

“ Aussi je suis prêt, sans système préconçu, à porter dans un conseil international l'esprit de modération et de justice, partage ordinaire de ceux qui ont subi tant d'épreuves diverses.

“ Si je prends l'initiative d'une semblable ouverture, je ne cède pas à un mouvement de vanité : mais comme je suis le souverain auquel on prête le plus de projets ambitieux, j'ai à cœur de prouver par cette démarche franche et loyale que mon unique but est d'arriver sans

secousse à la pacification de l'Europe. Si cette proposition est accueillie, je vous prie d'accepter Paris comme lieu de réunion.

“ Dans le cas où les princes alliés et amis de la France jugeraient convenable de relever par leur présence l'autorité des délibérations, je serai fier de leur offrir ma cordiale hospitalité. L'Europe verrait peut-être quelque avantage à ce que la capitale d'où est parti tant de fois le signal des bouleversements, devint le siège des conférences destinées à jeter les bases d'une pacification générale.”

Quelques puissances, entre autres l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche, ont refusé de prendre part au congrès proposé par l'Empereur des Français, à moins d'une entente préalable sur les diverses questions qui y seront discutées.

Calculer les conséquences probables qui peuvent découler de ce refus, n'est guère facile ; mais il est permis de penser que l'alliance anglo-française tire à sa fin, et que l'année 1864 va nous offrir le spectacle redoutable d'une guerre entre les plus fortes puissances du continent européen.

Dieu protège la France !

MILICE VOLONTAIRE.

Nous apprenons qu'une grande association militaire vient de se former parmi les élèves pensionnaires du petit séminaire de Québec. On se rappelle qu'à l'époque où l'affaire du *Trent* menaçait de faire éclater la guerre avec nos voisins, ces jeunes étudiants ne furent pas les derniers à se livrer aux exercices militaires, afin de se mettre en état de faire leur part dans la défense du pays en cas de danger. Les progrès de ces jeunes gens intelligents, furent rapides ; et quelques mois après leur formation en compagnie, Son Excellence le gouverneur-général les passait en revue et leur exprimait sa satisfaction sur leur bonne tenue et leur savoir-faire. Depuis lors, rien n'étant venu troubler la paix profonde qui règne en ce pays, les exercices militaires furent pratiqués moins assidûment. Cette année, un nouvel élan tout spontané s'est produit dans cette institution, et ce zèle, louable à tous égards, s'est traduit par l'organisation d'un bataillon, formé de 4 compagnies, dont nous donnons, quelques lignes plus bas les noms des officiers. Nous augurons les meilleurs résultats d'un corps militaire formé de jeunes gens intelligents, instruits et accoutumés à l'étude, et il est à espérer que ce mouvement patriotique trouvera des imitateurs.

Voici maintenant les noms des officiers qui ont été élus au scrutin :

Major, Antoine Larue ; adjudant, Joseph Lajeunesse ; sergent-major, Georges Kane.

Compagnie No. 1. — Capitaine, Philippe Landry ; lieutenant, Jules Taché ; enseigne, Louis Langis ; 1er sergent, Jos. Marnette ; 2e sergent, Maurice Duchesnay ; 3e sergent, Paul Picard ; caporaux, Napoléon Fiset et Léon Morissette.

Compagnie No. 2. — Capitaine, Samuel Poullet ; lieutenant, Homère Vézina ; enseigne, John O'Farrell ; 1er sergent, Michel Fiset ; 2e sergent, Geo. Simard ; 3e sergent, Benjamin Demers ; caporaux, Clodomir Delisle et Tascheureau Fortier.

Compagnie No. 3. — Capitaine, Josué Martin ; lieutenant, François Audette ; enseigne, Jean Charlebois ; 1er sergent, Joseph Marcoux ; 2e sergent, Adrien Papineau ; 3e sergent, Thomas Kirwin ; caporaux, Adolphe Rinfret et Théophile Fortier.

Compagnie No. 4. — Capitaine, Louis Gauthier ; lieutenant, Joseph Pelletier ; enseigne, Thomas Humphrey ; 1er sergent, Alfred Bergeron ; 2e sergent, Mathias Chouinard ; 3e sergent, Théodore Jobin ; caporaux, Joseph Lefebvre et Joseph Rainville.

L'inspection des Corps Volontaires de Québec est commencée depuis mercredi. C'est le colonel Ingall, C. B., qui est l'inspecteur nommé par le Gouverneur-Général.

Le 8e bataillon a subi son examen ce jour-là, et d'après ce que disent les personnes présentes, la lutte réelle a dû être entre les compagnies Nos. 4 et 2, commandées respectivement par le capitaine Gibson et le lieutenant Jackson.

Jedi, le colonel, après avoir, le matin, visité les arsenaux privés de la compagnie No. 7, ou compagnie-Laval, commandée par le capitaine E. J. Langevin, et de la compagnie No. 6, commandée par le capitaine Herring, toutes deux du 9e bataillon, a assisté, à 2 heures, à l'exercice des compagnies du Séminaire, à l'Université. Le colonel s'en est déclaré très-satisfait. Le soir, il a fait passer à l'inspection les compagnies Nos. 1, 4, 5, 6, 7 et 8, du 9e bataillon, commandées par les capitaines Pelletier, Alain, Thompson, Herring, Langevin et Dugal.

D'après les journaux d'hier, la compagnie-Laval, du capitaine Langevin, a eu le plus grand succès. Le *Daily News* dit à son sujet : “ La compagnie a fait successivement l'exercice manuel, du peloton et de la baïonnette, et la rapidité et la précision avec lesquelles elle a exécuté ces divers mouvements, ont excité l'admiration de tous ceux qui étaient présents. Ces jeunes élèves sont devenus très-habiles, et leur discipline n'est pas inférieure à celle du service régulier.” Le *Mercury* ajoute : “ Ce ne serait que leur rendre justice de dire qu'ils ont remporté hier soir la palme du progrès.” — (*Journal de Québec.*)

Le *Morning Chronicle* a parlé de la compagnie No. 7, ou compagnie-Laval, en termes aussi élogieux que les journaux déjà cités. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de reproduire cet article bienveillant de notre confrère.

Nous ouvrirons encore un alinéa, cependant, pour dire que les succès qu'a remportés la compagnie No. 7, sont dûs, non-seulement au zèle et à la bonne volonté des Elèves de l'Ecole Normale, mais encore, mais surtout à l'habileté et à l'énergie de leur instructeur, M. le Major de Brigade L. T. Suzer.

Le 7e bataillon, ou les Chasseurs de Québec, a été passé en revue vendredi. Ce bataillon, qui autrefois se composait de 9 ou 10 compagnies, se trouve actuellement réduit à deux, celle sous le commandement du capitaine Bureau, et celle du capitaine Gingras. Le col. Ingall s'est montré très-satisfait de la discipline et de la bonne tenue de ces compagnies.

Samedi, les carabiniers du service civil furent aussi passés en revue de même que la batterie de campagne et l'artillerie de la garnison.

Quand l'inspection de la milice sera terminée, la somme de \$300 sera accordée, dans chaque division militaire, aux compagnies les mieux exercées. Cette somme sera partagée comme suit :

1er prix, \$100 ; 2nd prix, \$80 ; 3e prix, \$70 ; 4e prix, \$50.

— Pourquoi accorde-t-on \$600 à la cité et à la ville de Montréal, tandis que la ville et le district de Québec ne doivent recevoir que \$300 ?

Nous sommes véritablement heureux d'apprendre que les trois magnifiques discours prononcés par M. l'abbé Chandonnet, à l'occasion du *Triduum*, vont être publiés sous forme de brochure. Ils seront en vente, dans quelques jours, à la librairie de M. Brousseau.

Des avis reçus de Valparaiso mandent que la cathédrale de Santiago, dans le Chili, a pris en feu, le 14 du présent, par suite de l'explosion d'un tuyau à gaz. En ce moment, il y avait une grande foule dans le temple et en un instant, comme cela arrive toujours pendant une panique, les portes ont été fermées par ceux qui s'y précipitaient pour sortir.

L'intérieur de l'édifice était décoré avec des ornements de tissus légers et inflammables, ce qui permit aux flammes de se répandre avec une grande rapidité.

La toiture, qui était en bois, s'est bientôt affaissée en couvrant de ses cendres et de ses

débris 1950 cadavres qui ont été ensuite retrouvés. La plupart étaient des femmes et des enfants.

Il y avait 2000 lumières dans l'église.— *Journal de Québec.*

OPINION DE LA PRESSE.

(Du *Journal de Québec.*)

Nous avons sous les yeux le premier numéro d'une publication nouvelle qui vient de voir le jour. "La Semaine," tel est le titre de cette revue qui se publiera une fois par semaine. Le comité de rédaction se compose de MM. C. J. L. Lafrance, Norbert Thibault et Joseph Létourneau, trois jeunes Instituteurs qui ont entrepris cette tâche difficile dans le but d'occuper leurs loisirs au profit de leurs compatriotes, et notamment des hommes de leur profession. Nous leur souhaitons succès.

(Du *Courrier du Canada.*)

Nous avons reçu le numéro-prospectus d'un nouveau journal publié à Québec, sous le titre de *La Semaine*, revue religieuse, pédagogique, littéraire et scientifique. Ce sous-titre seul dit assez que *La Semaine* s'occupera d'éducation et d'enseignement.

..... Nous souhaitons une cordiale bienvenue à notre nouveau confrère dans la presse canadienne française.

(De *La Tribune.*)

..... Nous pensons que cette publication sera bien accueillie des lecteurs en général, mais surtout des personnes qui se consacrent à l'éducation et qui pourront y trouver des renseignements utiles, et y exprimer librement leurs vues ou leurs aspirations sur tout ce qui a rapport à leur profession si laborieuse et, comparativement, si peu rémunérée encore.

(De *La Presse.*)

En attendant que nous ayons le loisir de rendre amplement justice au nouveau journal publié à Québec, sous le titre de *La Semaine*, nous devons lui souhaiter tout le succès que mérite l'œuvre littéraire qu'elle veut entreprendre d'accomplir.....

Le prospectus expose d'une manière claire, précise et dans un style châtié, les trois sujets dont s'occupera *La Semaine*, savoir : "les événements religieux (au point de vue catholique) qui se produiront, soit en Canada, soit ailleurs ;" la pédagogie, la littérature et les sciences. Le mérite intrinsèque et littéraire de ce premier numéro de *La Semaine*, nous fait un devoir de

souhaiter une cordiale bienvenue à la nouvelle feuille québécoise.

Nous sommes heureux d'offrir nos plus sincères remerciements aux journaux dont nous venons de citer des extraits, ainsi qu'au *Morning Chronicle*, à la *Gazette de Sorol*, à l'*Ere Nouvelle*, à l'*Ordre*, et au *Courrier d'Ottawa*, pour la cordiale réception qu'ils ont bien voulu faire à notre journal.

Cet accueil bienveillant prouve une fois de plus que tout ce qui se rattache à l'éducation, rencontre l'appui sincère, la sympathie précieuse de presque tous les membres de la Presse.

Nous regrettons de n'être pas libres de publier, en même temps, quelques extraits de lettres que plusieurs membres du clergé nous ont adressées, en nous félicitant sur notre entreprise et en souhaitant à nos efforts le plein succès que mérite la cause aux intérêts de laquelle nous consacrons le peu de loisirs que nous laissent nos occupations.

En remerciant les auteurs de ces lettres de la sympathique bienveillance avec laquelle ils nous ont accueillis, nous aimons à les assurer de notre profonde et sincère reconnaissance.

Beaucoup d'Instituteurs et d'Institutrices ont aussi salué avec joie l'apparition de "La Semaine."

Ils ont compris, nous n'en doutons pas, tout de bien que peut opérer un journal spécialement consacré aux intérêts de la classe enseignante, et décidé à réclamer continuellement et avec persévérance la part légitime d'égards et de rémunération qui est due à l'Instituteur canadien.

Plusieurs ont bien voulu, dans des paroles pleines d'encouragement, nous promettre non seulement leur abonnement, mais le concours bien plus précieux encore de leur plume.

Nous les en remercions sincèrement, et nous aimons à profiter de cette occasion pour annoncer encore une fois que les colonnes de "La Semaine" seront toujours ouvertes aux Instituteurs et aux Institutrices qui voudront bien nous favoriser de leurs écrits, ainsi qu'à tous les amis de l'éducation.

Toutes ces nombreuses adhésions qui nous viennent de différents côtés, toutes ces franches et chaleureuses marques d'intérêt que l'on donne à notre feuille, nous convainquent que nous n'avons pas tenté une entreprise inutile, donnent une nouvelle et vigoureuse impulsion à notre courage, et nous font une loi de travailler fortement à nous rendre dignes et du bienveillant accueil que l'on nous fait et de la cause sacrée que nous allons défendre.

AMOUR FILIAL.

(Suite et fin.)

II. LA BATAILLE.

Ayant perdu trop tôt son père, ancien militaire, Charles avait néanmoins appris de lui que le devoir d'un soldat est extrêmement rigoureux. Soumis à la hiérarchie des grades, à la volonté souvent arbitraire du commandement absolu, il faut une grande abnégation de soi-même, une grande souplesse de caractère, pour ne pas briser quelquefois les liens de la discipline. Mais le jeune homme avait tout l'enthousiasme de son âge pour la gloire militaire, et il s'était dit : "J'apprendrai d'abord à obéir pour commander plus tard."

Incorporé au bout de quelques jours dans le brave 67^e régiment, il partit presque aussitôt pour l'armée d'Afrique. Pendant la marche, il s'efforça de plaire à ses chefs, et de leur prouver son zèle ardent pour le service, son amour du devoir, son respect pour la discipline et son dévouement à la patrie et au roi.

La récompense ne pouvait manquer à de si nobles sentiments.

En effet, Charles fut bientôt promu au grade de sous-officier, et comme il se distingua par sa bravoure et son intrépidité, dans plusieurs circonstances où le régiment rencontra l'ennemi, le général en chef informé de sa belle conduite, en fit rapport au ministre de la guerre, et Son Excellence obtint du roi une sous-lieutenance en faveur du jeune sergent.

Dès ce moment, toutes les pensées de Charles se reportèrent vers sa mère et sa sœur. "Je les reverrai donc, se disait-il, pour leur faire partager la satisfaction et les avantages de mon avancement. Ma mère sera bien heureuse et contente ; car, désormais, rien ne manquera plus à ses désirs, et bientôt je pourrai marier ma sœur, sinon richement, du moins convenablement."

Telles étaient les nobles et généreuses pensées du jeune officier, quand tout-à-coup le canon d'alarme se fit entendre sur toute la ligne. Le cri général : *aux armes !* retentit aussitôt d'un bout à l'autre du camp.

Déjà les Bédouins chargeaient avec quelque avantage sur le centre de l'armée qui, par une manœuvre habilement commandée, opérant une retraite en échiquier. C'était un moyen sûr d'attirer l'ennemi dans un piège. Le général Bédouin y donna tête baissée. Bientôt les deux ailes de notre armée, par un mouvement combiné, marchèrent en même temps l'une à la rencontre de l'autre, et les Bédouins, pris entre deux feux, mirent bas les armes et demandèrent grâce aux vainqueurs. Vingt drapeaux et vingt mille prisonniers furent les glorieux trophées de cette victoire.

Le 67^e régiment s'était distingué par sa bravoure ordinaire. Le général commandant demanda au colonel un des plus braves officiers, pour porter le rapport du combat au prince, gouverneur d'Alger.

Charles eut le bonheur d'être choisi et chargé de cette agréable mission.

Le prince, en recevant la nouvelle d'un combat si glorieux, détacha la croix d'honneur qu'il portait à sa boutonnière, et la fixa lui-même sur la poitrine du jeune officier. C'était témoigner à toute l'armée la satisfaction qu'éprouvait Son Altesse Royale.

Pouquoi faut-il que ce prince, modèle de clémence et de justice, de bravoure et de bonté, ait été enlevé par une horrible catastrophe, à l'amour de l'armée et de la France entière ?..

Hélas ! c'est que la Parque inhumaine et cruelle se plaît à trancher le fil de nos jours, sans égard pour les dignités, les rangs ou les honneurs ; harpie sans cesse altérée, toujours elle a soif de sang et frappe impitoyablement, comme un canon brutal, à droite, à gauche, au centre, et dans la mêlée.

De retour au camp, Charles reçut les félicitations de ses camarades, flattés et jaloux en même temps de le voir décoré de la croix des braves. Peu de jours s'étaient écoulés dans un hivouac tranquille, et déjà les Bédouins harcelaient de nouveau nos troupes.

On avait méprisé d'abord leurs audacieuses escarmouches. Mais, comme ils se montraient en force et nombreux, le général en chef ordonna de placer des sentinelles perdues, des postes avancés et de pousser de fréquentes reconnaissances.

Dans une découverte, peut-être trop imprudente et poussée trop loin pendant la nuit, Charles fut frappé d'une balle ennemie à la poitrine. Comme il vomissait le sang et exhalait le râle de la mort, ses camarades l'abandonnèrent dans un ravin où les eaux coulaient par torrents.

Le lendemain, Charles était rayé des contrôles de l'armée, et porté sur la liste glorieuse des défenseurs de la patrie, morts au champ d'honneur.

Mais, Dieu qui protège les bons, dans sa colère même, avait voulu que ce fils si dévoué, ce soldat si brave, échappât comme par miracle aux coups du sort.

Pendant la nuit qui suivit le combat, Charles, dont la blessure, quoique bien grave, n'était pas mortelle, recouvra assez de forces pour se traîner au-dessus du ravin, et gagner les bornes de la route stratégique.

Des soldats français vinrent à passer dès le matin, et répondirent aux cris plaintifs et mourants du pauvre officier.

Ces hommes, aussi compatissants que braves, se hâtèrent de couper des branches de palmier et improvisèrent un brancard, à l'aide duquel

Charles fut transporté à l'ambulance la plus rapprochée.

Là, des chirurgiens habiles sondèrent les plaies du blessé et en firent aussitôt le pansement.

Pour un instant le sang du moribond s'était glacé dans ses veines, et la circulation, arrêtée, menaçait de tarir les sources de la vie. Ah ! soupirait Charles, si du moins je pouvais tracer de ma main défaillante, un dernier adieu à ma mère, à ma sœur...et, sa tête lourde retombait sur le feuillage vert qui lui servait d'oreiller.

A neuf heures du matin, un soleil ardent réchauffa ses membres paralysés par la douleur, et il sembla renaitre à la vie.

Un officier du régiment de Charles, de service à l'ambulance, l'avait reconnu malgré les souillures de sang qui le rendaient méconnaissable. Cet officier était près de lui comme pour recevoir son dernier souffle.

Charles en rouvrant les yeux à la lumière, aperçut ce bon camarade, et lui tendant la main, il le pria de lui procurer une simple feuille de palmier ou de bananier, sur laquelle il put graver un seul mot pour sa famille,

Ses desirs furent bientôt satisfaits : C'était en ce moment l'unique souhait de sa vie, que Dieu n'avait point encore frappée d'interdiction. Ce souhait accompli, Charles grava sur la feuille de palmier son dernier adieu à sa mère et à sa sœur :

« Je vivais pour vous, ma mère, et pour toi, ma sœur.....Mais, je meurs pour la patrie... adieu !.. »

Et il chargea son loyal camarade de transmettre ces mots à leur adresse.

III. La Récompense.

Cet adieu, si tendre et si affligeant à la fois, était parvenu avec la rapidité de la vapeur (les mauvaises nouvelles arrivent toujours trop vite) à la mère et à la sœur de Charles.

Elles semblaient s'y être préparées d'avance ; car on voyait sur leurs visages les traits accablants de l'inquiétude et du chagrin.

— Courage, ma bonne mère, disait la jeune fille, la paix est faite, et si, par bonheur, mon frère n'était pas mort, nous le reverrions bientôt près de nous !

— Non, ma fille, tout espoir est perdu : Charles est mort glorieusement, c'est là notre unique consolation. Si pourtant...Mais non, non, il eût écrit. Depuis si longtemps !..

— C'était impossible, ma mère...

En parlant ainsi, la jeune fille retenait ses larmes, et cherchait à faire passer au cœur de sa mère une lueur d'espérance qu'elle n'entrevoyait pas elle-même.

Cependant la fortune, le destin, le hasard, tout dans ce monde est soumis à d'étonnantes bizarreries. Déjà le printemps au doux soleil réchauffait la nature. Les oiseaux, de retour

au bocage, mêlaient leurs charmants accords à la voix cadencée des pastoureaux.

De toute part les soldats congédiés rentraient dans leurs foyers, pour y cultiver le modeste héritage de leurs pères, et jouir en paix du repos qui leur était enfin assuré.

— Pourquoi faut-il, s'écriait en pleurant la mère de Charles, que mon fils ait été la victime de sa bravoure et de ses bons sentiments ? Pourquoi ?...

— Ah ! ma mère, répondait Marie, Charles n'est pas mort, j'en ai le pressentiment : une voix secrète me crie qu'il vit encore pour nous et que bientôt nous le reverrons.

Au même instant on frappe à la porte.

Un militaire entre aussitôt. C'était un camarade de Charles : il venait, disait-il, annoncer le retour prochain de son ami, qu'il avait vu à Alger, souffrant beaucoup de ses dernières blessures, mais tout-à-fait hors de danger.

— Comment croire à une si heureuse nouvelle, disait la bonne femme, Charles aurait échappé... Mais non, c'est impossible.

— Ma mère, disait Marie, il se passe des choses si singulières en ce monde... " Monsieur, vous allez vous rafraîchir, car il fait bien chaud, puis nous irons ensemble à l'église de la paroisse remercier le Seigneur de sa bonté infinie."

Arthur, c'était le nom du soldat voyageur, accepta avec empressement cette proposition.

En buvant un verre de vin, versé par la main de Marie, il sentit circuler dans tout son être comme un baume efficace et réparateur, qui lui fit oublier les fatigues de la guerre, les ennuis du voyage et les chagrins de l'absence. Arthur aussi avait laissé une mère et une sœur au manoir, et il lui tardait de les embrasser.

Mais déjà il croyait les revoir en passant ici. Marie était si belle, si confiante et si pure !... En la voyant, qui donc aurait pu ne pas l'aimer ?

Et Arthur l'avait vue. Au retour de la paroisse, où ils avaient prié ensemble, chacun pour le couronnement de ses pensées, le facteur rural apporta le *Moniteur officiel*. On y lisait :

" Par ordonnance royale, le sieur Charles, chevalier de la légion d'honneur, sous-lieutenant au 67^e régiment, est promu au grade de capitaine d'état-major, pour être attaché, en cette qualité, à la place de Paris."

La mère de Charles tomba en extase, et Marie s'agenouilla devant un crucifix, joignant les mains, levant les yeux au ciel, et priant de toute son âme.

Arthur ne put voir cette scène ravissante sans être fortement touché et attendri.

Il avait traversé plus d'un champ de bataille, sauté à p. ds joints sur des cadavres mutilés et ensanglantés, le cœur ne lui avait jamais manqué.

Mais voir couler des larmes de tendresse, des pleurs de femme, quel militaire y serait insensible ?

Arthur pleura donc aussi, et ce qui parut plu extraordinaire, c'est qu'il ne voulait pas avoir l'air de pleurer, et qu'il répétait souvent, en regardant Marie : " Mais il n'y a pas de quo pleurer ! "

Quand chacun fut remis de son attendrissement, Arthur demanda congé pour hâter son retour dans sa famille, où il s'était fait annoncer et était attendu avec la plus vive impatience.

Trois jours après, Charles arriva, précédé d'un domestique qui avait préparé sa mère et sa sœur à le recevoir sans trop d'émotion.

Les appointements du capitaine, sa gratification d'entrée en campagne et sa première mise lui avaient été payés à Alger. Tout cela faisait une petite avance assez ronde pour qu'il pensât à l'utiliser.

Marie parlait souvent d'Arthur à Charles, et Arthur, je crois bien, parlait souvent de Marie à tous les échos du voisinage.

Le doigt de Dieu avait disposé tous les cœurs à l'union des deux familles. Quinze jours plus tard, Arthur et Marie se donnaient la main à l'autel de la Vierge, Charles partait pour Paris, et sa mère était aux anges.

GUSTAVE CARTIER.

Le *Mercury* de jeudi dernier annonce que le Parlement va être convoqué pour le 19 février prochain.

— Le Major-Général Napier et sa suite étaient au nombre des passagers du *City of London*, arrivé à New-York jeudi dernier. Le *Times* de Londres annonce que le Général Napier vient comme commandant-en-chef des forces britanniques en Canada.

— Les dépenses faites dans les cinq principales villes du Haut-Canada, en 1862, pour les fins de l'éducation, s'élevèrent à \$77,990.

— Des statistiques récentes font voir que le revenu du chemin de fer Grand-Tronc, qui n'était en 1860 que de \$682,658, a été de plus de £900,000 en 1863.

— La *Shipping and Mercantile Gazette* de Londres enregistre 50 naufrages pour la semaine finissant le 2 janvier. Le chiffre total des pertes sur mer, pour toute l'année 1863, est de 2720.

RECTIFICATION. — Le problème que nous avons donné dans le dernier numéro de " La Semaine," doit se lire ainsi :

On demande de diviser une ligne droite en deux parties telles, que le carré de l'une des parties soit égal au $\frac{1}{2}$ du carré de toute la ligne. À résoudre par la Géométrie, en ne se servant que des propositions contenues dans les deux premiers livres d'Euclide.

Le mot du dernier logogriphe est *chaire*.